

Certificats d'aptitude professionnelle 2022

Les épreuves écrites d'enseignement général auront lieu, pour la session normale, les jeudi 2 et vendredi 3 juin 2022 :

- Français : jeudi 2 juin (matin) ;
- Prévention, santé et environnement : jeudi 2 juin (après-midi) ;
- Maths et physique-chimie : jeudi 2 juin (après-midi) ;
- Langue vivante obligatoire : vendredi 3 juin (après-midi) ;
- Arts appliqués et culture artistique : vendredi 3 juin (après-midi) ;

Les dates des épreuves d'histoire-géographie et d'EMC, d'EPS, de langue vivante facultative et des oraux de français et de langues vivantes sont décidées par les académies.